

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE PESCALIS SPIC

Rapport de Présentation

Le MARDI 16 JUIN 2015,

A 17H30, Siège de la Ca2b

Date de convocation :

Membres du conseil d'exploitation : BERNIER Jean-Michel, ROBIN Philippe, BILLY Jacques

ORDRE DU JOUR

1.	AVIS SUR LES COMPTES DE LA REGIE.....	1
1.1.1.	Présentation pour avis du compte de gestion 2014.....	1
1.1.2.	Présentation pour avis du compte administratif 2014.....	2
1.1.3.	Présentation pour avis de la décision modificative liée à l'affectation des résultats.....	3

1. AVIS SUR LES COMPTES DE LA REGIE

1.1.1. Présentation pour avis du compte de gestion 2014

Commentaire : il s'agit de donner un avis sur le projet de délibération concernant le compte de gestion de la régie à autonomie financière PESCALIS SPIC.

Vu l'article L 1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le compte de gestion rendu par Monsieur le Trésorier, qui comprend les recettes et dépenses au 31 décembre 2014.

VU le détail des opérations finales de l'exercice 2014 établi au regard du compte susmentionné.

VU les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice

Vu l'article R 2221-72 du Code Général des collectivités territoriales

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière

Monsieur le Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération a communiqué le compte de gestion de l'exercice 2014 du budget annexe de la régie à autonomie financière Pescalis SPIC, afin que le Conseil communautaire puisse procéder à son examen et formuler, éventuellement, toutes observations ou réserves jugées utiles, conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion pour l'année 2014 est conforme aux résultats du compte administratif.

Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais :

- **D'adopter le compte de gestion tel que présenté par le comptable du Trésor**
- **d'arrêter les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2014,**
- **de constater que les résultats du compte de gestion de l'exercice 2014 sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice.**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 190 068.02 €	1 126 200.00 €	2 316 268.02 €
Titres de recettes émis (b)	731 650.19 €	1 080 562.03 €	1 812 212.22 €
Réductions de titres (c)	- €	317.75 €	317.75 €
Recettes nettes (d = b - c)	731 650.19 €	1 080 244.28 €	1 811 894.47 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 190 068.02 €	1 126 200.00 €	2 316 268.02 €
Mandats émis (f)	1 023 691.36 €	1 089 135.44 €	2 112 826.80 €
Annulations de mandats (g)	179 334.82 €	13 327.36 €	192 662.18 €
Dépenses nettes (h = f - g)	844 356.54 €	1 075 808.08 €	1 920 164.62 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		4 436.20 €	
(h - d) Déficit	112 706.35 €		108 270.15 €
Résultat antérieur indiqué sur compte gestion	-193 901.33 €	53 339.26 €	
Résultat antérieur repris par la CA2b	-193 901.33 €	53 339.26 €	
Affectation effectuée en 2014 en investissement		53 339.26 €	

Le Conseil d'Exploitation est invité à donner un avis sur le projet de délibération présenté ci-dessus.

Avis du conseil d'exploitation

1.1.2. Présentation pour avis du compte administratif 2014

Commentaire : Il s'agit d'émettre un avis sur le projet de délibération concernant le compte administratif du budget annexe Pescalis spic pour l'année 2014

Vu le code général des collectivités locales

Et notamment l'article R 2221-72 du Code Général des collectivités territoriales
Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière

Il est proposé d'adopter le compte administratif 2014 dont les résultats d'exécution sont présentés ci-après et d'affecter les résultats définitifs :

PESCALIS-SPIC	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	PART AFFECTEE A L INVESTISSEMENT	RESUTATS ANTERIEURS REPRIS PAR LA CA2B EN 2014	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
	(1)	(2)	dans l'attente du dénouement de certaines scissions de coll (3)	en attente du dénouement de certaines scissions de coll (4=1+2+3)
Investissement	-112 706.35 €		-193 901.33 €	-306 607.68 €
Fonctionnement	4 436.20 €	-53 339.26 €	53 339.26 €	4 436.20 €
TOTAL	-108 270.15 €	-53 339.26 €	-140 562.07 €	-302 171.48 €

L'exécution du budget pour 2014 a donné lieu à la réalisation d'un excédent d'exploitation de 4 436.20 € qu'il convient d'affecter.

La section d'investissement (hors restes à réaliser) fait apparaître un besoin de financement de 306 607.68 €. A ce déficit doit être ajouté le solde net positif des restes à réaliser qui s'élève à 123 400€. On constate donc un besoin de financement net de 183 207.68 €.

Il est donc proposé au conseil communautaire de bien vouloir décider d'affecter 4 436.20 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget 2015 afin de couvrir partiellement le besoin de financement;

Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais :

- **D'adopter le compte administratif tel que présenté ci-dessus,**
- **D'arrêter les résultats définitifs 2014 tels que résumés ci-avant,**
- **De déclarer les opérations de l'exercice 2014 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.**
- **D'affecter le résultat de fonctionnement 2014 comme indiqué ci-avant**

Le Conseil d'Exploitation est invité à donner un avis sur le projet de délibération présenté ci-dessus.

Avis du conseil d'exploitation

1.1.3. Présentation pour avis de la décision modificative liée à l'affectation des résultats

Commentaire : Il s'agit d'émettre un avis sur le projet de délibération concernant la décision modificative d'affectation des résultats

Vu le code général des collectivités locales

Et notamment l'article R 2221-72 du Code Général des collectivités territoriales

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière

Il est proposé de prendre la décision modificative suivante

452 - BUDGET ANNEXE PESCALIS SPIC - Décision modificative n°1

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Article	Libellé	BP	Reports à reprendre	Montant proposé	Budget après DM
10	1068	Couverture déficit			4 436.20 €	4 436.20 €
13	1311	Subventions Etat	- €	50 000.00 €	0.00 €	50 000.00 €
13	1313	Subventions département	- €	25 000.00 €	0.00 €	25 000.00 €
13	1315	Subventions CA2B	- €	- €	200 771.48 €	200 771.48 €
13	1318	Subventions autres		95 000.00 €	0.00 €	95 000.00 €
		TOTAL	0.00 €	170 000.00 €	205 207.68 €	375 207.68 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Article	Libellé	BP	Reports à reprendre	Montant proposé	Budget après DM
001	001	Solde d'exécution d'invnt reporté	- €		306 607.68 €	306 607.68 €
00101	2157	Agencements	- €	3 700.00 €	0.00 €	3 700.00 €
00102	2313	Travaux	- €	42 900.00 €	22 000.00 €	64 900.00 €
		TOTAL	0.00 €	46 600.00 €	328 607.68 €	375 207.68 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap	Article	Libellé	BP	Reports	Montant proposé	Budget après DM
66	6688	frais de trésorerie	- €		2 200.00 €	2 200.00 €
012	6411	Salaire	250 300.00 €		2 200.00 €	248 100.00 €
		TOTAL	250 300.00 €	- €	- €	250 300.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap	Article	Libellé	BP	Reports	Montant proposé	Budget après DM
002	002	Résultat fonct reporté	- €	- €	4 436.20 €	4 436.20 €
002	002	Part affectée à l'investissement			- 4 436.20 €	-4 436.20 €
		TOTAL	- €	- €	- €	- €

Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais :

- **D'approuver la décision modificative présentée ci-dessus**

Le Conseil d'Exploitation est invité à donner un avis sur le projet de délibération présenté ci-dessus.

Avis du conseil d'exploitation

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à

CONSEIL D'EXPLOITATION PESCALIS SPIC

Extrait du Registre des Délibérations
Mardi 22 MARS 2016

Délibération n°DEL-CEP-2016-001

Le vingt-deux mars deux mille seize, 17h30, le Conseil d'Exploitation de Régie Pescalis SPIC s'est réuni au siège, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 3 – Quorum : 2.

Étaient présents (2) : Jean-Michel BERNIER, Jacques BILLY.

Excusé (1) : Philippe ROBIN.

Date de convocation : 17-03-2016

Secrétaire de Séance : Jacques BILLY.

FINANCES

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS ANTERIEURS

Commentaire : il s'agit de voter le budget primitif concernant le budget annexe Pescalis SPIC. Ce service est géré dans le cadre d'une régie à autonomie financière soumis à la TVA qui a pour objet l'exploitation, l'animation et la promotion de l'activité pêche, gestion de la boutique et des hébergements touristiques.

Vu l'article L 1612-7 du CGCT

Il est proposé de reprendre de manière anticipée les résultats avant l'arrêté du compte de gestion et l'adoption du compte administratif.

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts en 2015	1 056 207.68
1	Recettes de l'exercice 2015	733 517.96
2	Dépenses de l'exercice 2015	717 342.89
	dont capital des emprunts	126 678.44
	dont dépenses d'équipements	64 980.24
3=1-2	Résultat exercice 2015	16 175.07
4	Résultat antérieur repris par la CA2B	-306 607.68
5=3+4	RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT	-290 432.61

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Crédits ouverts en 2015	1 583 050.00
1	Recettes de l'exercice 2015	1 237 381.54
2	Dépenses de l'exercice 2015	1 238 509.74
3=1-2	Résultat exercice 2015	-1 128.20
5=3+4	RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	-1 128.20

1. Budget annexe Régie à autonomie financière PESCALIS SPIC : Présentation synthétique du budget 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BUDGETISE 2015	REALISE 2015	BP 2016
002	Résultat antérieurs reportés			1 128.20 €
011	Charges à caractère général	367 020.00 €	364 184.40 €	348 950.00 €
012	Charges de personnel	418 080.00 €	414 622.79 €	409 504.00 €
65	Autres charges de gestion courante	62 250.00 €	60 170.50 €	- €
66	Charges financières	82 200.00 €	69 398.77 €	60 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	500.00 €		17 000.00 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	930 050.00 €	908 376.46 €	835 454.00 €
023	Virement à la section d'investissement	321 000.00 €		490 401.80 €
042	Amortissements des biens	332 000.00 €	330 133.28 €	330 000.00 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	653 000.00 €	330 133.28 €	820 401.80 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 583 050.00 €	1 238 509.74 €	1 656 984.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BUDGETISE 2015	REALISE 2015	BP 2016
013	Atténuation charges	28 900.00 €	- 7 087.65 €	- €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	608 920.00 €	653 038.30 €	713 178.00 €
74	Subvention exceptionnelle validée par le conseil communautaire en 2015	56 780.00 €	56 780.00 €	353 830.00 €
74	Subvention pour contrainte de service public			62 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	8 000.00 €	5 632.50 €	- €
76	Produits financiers	- €	1.24 €	
77	Produits exceptionnels	354 450.00 €	3 332.94 €	276.00 €
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 057 050.00 €	711 697.33 €	1 129 284.00 €
042	Amortissement des subventions	526 000.00 €	525 684.21 €	527 700.00 €
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	526 000.00 €	525 684.21 €	527 700.00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 583 050.00 €	1 237 381.54 €	1 656 984.00 €

DEPENSES INVESTISSEMENT		BUDGETISE 2015	REALISE 2015	BP 2016
001	Déficit reporté	306 607.68 €		290 432.61 €
16	Emprunts	145 000.00 €	126 678.44 €	140 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	78 600.00 €	64 980.24 €	
	Total des dépenses réelles d'investissement	223 600.00 €	191 658.68 €	140 000.00 €
040	Amortissement des subventions	526 000.00 €	525 684.21 €	527 700.00 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	526 000.00 €	525 684.21 €	527 700.00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 056 207.68 €	717 342.89 €	958 132.61 €

RECETTES INVESTISSEMENT		BUDGETISE 2015	REALISE 2015	BP 2016
10	Dotations	4 436.20 €	4 436.20 €	
13	Subventions investissement	398 682.48 €	398 948.48 €	
1641	Emprunt pour équilibre	89.00 €	- €	137 730.81 €
	Total des recettes réelles d'investissement	403 207.68 €	403 384.68 €	137 730.81 €
021	Virement de la section de fonctionnement	321 000.00 €		490 401.80 €
040	Dotations aux amortissements	332 000.00 €	330 133.28 €	330 000.00 €
	Total des recettes d'ordre d'investissement	653 000.00 €	330 133.28 €	820 401.80 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 056 207.68 €	733 517.96 €	958 132.61 €

Il est proposé au conseil d'Exploitation de Pescalis de :

- Donner un avis favorable sur le budget primitif de Pescalis SPIC 2016 présentés ci-dessus

Après en avoir délibéré, le Conseil D'Exploitation Pescalis SPIC adopte à l'unanimité cette délibération.

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Jean-Michel BERNIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le **29 MARS 2016**
et publication ou notification
du **29 MARS 2016**

Le Président

Directrice Générale Adjointe

ANNE ROY

CONSEIL D'EXPLOITATION PESCALIS SPIC

Extrait du Registre des Délibérations
Mardi 14 JUIN 2016

Délibération n°DEL-CEP-2016-002

Le quatorze juin deux mille seize, à 17h30, le Conseil d'Exploitation de Régie Pescalis SPIC s'est réuni au siège, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 3 – Quorum : 2.

Étaient présents (2) : Jean-Michel BERNIER, Jacques BILLY.

Excusé (1) : Philippe ROBIN.

Date de convocation : 30-05-2016

Secrétaire de Séance : Jacques BILLY.

FINANCES

BUDGET ANNEXE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE PESCALIS SPIC : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Commentaire : il s'agit de valider le compte de gestion concernant le budget annexe Pescalis SPIC, présenté par le comptable du centre des finances publiques pour l'année 2015.

Vu l'article L 1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion rendu par Monsieur le Comptable du centre des finances publiques, qui comprend la situation comptable à la date du 31/12/2015 et, les recettes et les dépenses au 31 décembre 2015

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2015 établi au regard du compte susmentionné.

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice.

Monsieur le Comptable du centre des finances publiques de la Communauté d'agglomération a communiqué le compte de gestion de l'exercice 2015 afin que le Conseil d'Exploitation puisse procéder à son examen et formuler, éventuellement, toutes observations ou réserves jugées utiles, conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion est conforme aux résultats du compte administratif.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 056 207,68	1 583 050,00	2 639 257,68
Titres de recettes émis (b)	733 517,96	1 665 321,20	2 398 839,16
Réductions de titres (c)	0,00	427 939,66	427 939,66
Recettes nettes (d = b - c)	733 517,96	1 237 381,54	1 970 899,50
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 056 207,68	1 583 050,00	2 639 257,68
Mandats émis (f)	717 342,89	1 245 677,01	1 963 019,90
Annulations de mandats (g)	0,00	7 167,27	7 167,27
Dépenses nettes (h = f - g)	717 342,89	1 238 509,74	1 955 852,63
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	16 175,07		15 046,87
(h - d) Déficit		1 128,20	
Résultats antérieurs	-306 607,68	0,00	-306 607,68

Il est proposé au Conseil d'Exploitation de Pescalis :

- D'adopter le compte de gestion tel que présenté par le comptable du centre des finances publiques
- d'arrêter les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2015,
- de constater que les résultats du compte de gestion sont conformes à ceux du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil D'Exploitation Pescalis SPIC adopte à l'unanimité cette délibération.

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Jean-Michel BERNIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le 16 JUN 2016
et publication ou notification
du 16 JUN 2016

po Le Président

Le Directeur Général des Services,
Philippe BODY

CONSEIL D'EXPLOITATION PESCALIS SPIC

Extrait du Registre des Délibérations
Mardi 14 JUIN 2016

Délibération n°DEL-CEP-2016-003

Le quatorze juin deux mille seize, à 17h30, le Conseil d'Exploitation de Régie Pescalis SPIC s'est réuni au siège, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 3 – Quorum : 2.

Étaient présents (2) : Jean-Michel BERNIER, Jacques BILLY.

Excusé (1) : Philippe ROBIN.

Date de convocation : 30-05-2016

Secrétaire de Séance : Jacques BILLY.

FINANCES

BUDGET ANNEXE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE PESCALIS SPIC : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Commentaire : Il s'agit de valider le compte administratif du budget annexe PESCALIS SPIC pour l'année 2015, ainsi que l'affectation des résultats.

Vu l'article L 1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président doit être remplacé et se retirer au moment du vote de cette délibération.

Le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2015 a été arrêté au 31/12/2015

Il est présenté selon la nomenclature M4.

Les résultats de l'année sont en concordance avec le compte de gestion du comptable du centre des finances publiques

Il est proposé d'adopter le compte administratif dont les résultats d'exécution sont présentés ci-après :

PESCALIS-SPIC	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015 (1)	RESULTATS ANTERIEURS (2)	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015 (3=1+2)
Investissement	16 175,07	-306 607,68	-290 432,61
Fonctionnement	-1 128,20	0,00	-1 128,20
TOTAL	15 046,87	-306 607,68	-291 560,81

Il est proposé d'affecter les résultats définitifs comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS CUMULES	
Déficit cumulé de Fonctionnement 2015	- 1 128,20 €
Solde d'investissement	- 290 432,61 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	+ 0,00 €
Besoin de financement en investissement (solde + solde des RAR) repris en section d'investissement 2016 au 001	- 290 432,61 €
Affectation du résultat de fonctionnement cumulé en 2016	
1) Affectation au R/1068 :	0,00 €
2) Report en Fonctionnement au R/002 :	0,00 €
3) Déficit de Fonctionnement reporté au D/002	-1 128,20 €

Il est proposé au **Conseil D'Exploitation Pescalis SPIC** :

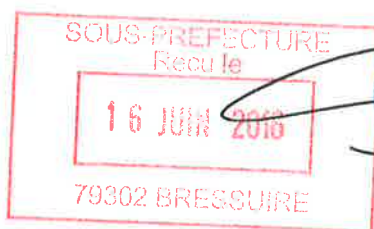
- **D'adopter le compte administratif tel que présenté ci-dessus,**
- **D'arrêter les résultats définitifs 2015 tels que résumés ci-avant,**
- **De déclarer les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.**
- **D'affecter le résultat de fonctionnement 2015 comme indiqué ci-avant**

Après en avoir délibéré, **le Conseil D'Exploitation Pescalis SPIC adopte à l'unanimité cette délibération.**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Jean-Michel BERNIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le... **16 JUN 2016** ...
et publication ou notification
du... **16 JUN 2016** ...

Le Président

Le Directeur Général des Services,
Philippe BODY